

Séance d'informations de la MAEPS (Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée)

Faculté de psychologie et des Sciences de
l'éducation – Section des Sciences de l'éducation



Haute école pédagogique (HEP Vaud)

L'EQUIPE EN BREF

UNIGE

Marco Hessels

Professeur en éducation spéciale

Myriam Gremion

Chargée d'enseignement en éducation précoce spécialisée

Pascale Pasche-Provini

Conseillère aux études

HEP VAUD

Nadine Giauque

Professeure formatrice - Responsable de la filière pédagogie spécialisée

Florence Wolfahrt-Schillinger

Chargée d'enseignement au sein de l'Unité d'enseignement et de recherche en Pédagogie spécialisée

Jean-Marc Böhlen

Conseiller aux études et collaborateur scientifique de la Filière Pédagogie spécialisée

DÉFINITION DU MÉTIER DE PÉDAGOGUE EN ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE

L'EPS « est une combinaison de services/de prestations pour les très jeunes enfants et leur famille, fournis à leur demande, à un certain moment de la vie de l'enfant, et couvrant toute action entreprise lorsqu'un enfant a besoin d'un soutien spécial pour:

- Assurer et renforcer son développement personnel.
- Renforcer les compétences propres à la famille
- Promouvoir l'inclusion sociale de la famille et de l'enfant.

Ces actions doivent se réaliser dans l'environnement naturel de l'enfant, de préférence à l'échelon local, avec une approche centrée sur la famille et une caractéristique de travail d'équipe multidimensionnelle ».

DEPISTER/PREVENIR/INTERVENIR

Une intervention précoce dans le sens de:

- Le plus tôt possible

Intervenir au cœur du développement de l'enfant, de la construction de la relation parent-enfant, de la construction des relations entre pairs, des processus d'intégration familiale, des dynamiques d'inclusion institutionnelle...

- Depuis le plus jeune âge

Intervenir avant la naissance ou dans les heures, jours et semaines qui la suivent, ou dans la petite enfance

POPULATION CONCERNÉE

ENFANTS (de 0 à 6 ans)

- **présentant une déficience « avérée », un trouble avéré ...**
- **présentant un retard** dans un ou plusieurs domaines de développement (sans diagnostic)
- **à risque** sur le plan du développement sensoriel, physique, émotionnel, psychique...

PARENTS et famille des enfants su-cités

INSTITUTIONS et PROFESSIONNELS

- Lieux d'accueil, de socialisation, d'inclusion
- **L'accompagnement** d'enfants, parents et familles nécessite d'être soutenu

PLAN D'ÉTUDES

| | |
|--|--|
| Domaine thématique | 18 ECTS , dont : <ul style="list-style-type: none">• MAEPS01 Education précoce et développements atypiques (6 ECTS)• MAEPS02 Collaborations parents-professionnels (6 ECTS)• MAEPS03 Education inclusive (6 ECTS) |
| Séminaires d'intégration MAEPS04 | 12 ECTS obligatoires <ul style="list-style-type: none">• Identité professionnelle et réseaux (3 ECTS)• Autour de la naissance (3 ECTS)• Situations éducatives spécifiques (3 ECTS)• Apports complémentaires en EPS (3 ECTS) |
| Domaine pratique MAEPS05 | 21 ECTS , dont : <ul style="list-style-type: none">• Stage 1 Enfant/Famille et unité d'accompagnement (9 ECTS)• Stage 2 Enfant/Collectivité et unité d'accompagnement (9 ECTS)• Application et mise en pratique d'approches sensorielles, motrices et instrumentales (3 ECTS) |
| Préparation à la recherche | 15 ECTS , dont : <ul style="list-style-type: none">• MAEPS06 Méthodologie (6 ECTS)• MAEPS07 Séminaire de recherche (6 ECTS)• MAEPS08 Préparation au mémoire (3 ECTS) |
| Mémoire MAEPS09 | 24 ECTS |
| TOTAL | 90 ECTS |

SÉMINAIRES D'INTÉGRATION

1^{ère} année

Identité professionnelle et réseaux

Semaine bloc en septembre – avant la rentrée académique

Autour de la naissance

Semaine bloc en février

Situations éducatives spécifiques

Semaine bloc en juin

Apports complémentaires en EPS

Semaine bloc en septembre – avant la rentrée académique de 2^{ème} année

DOMAINE PRATIQUE

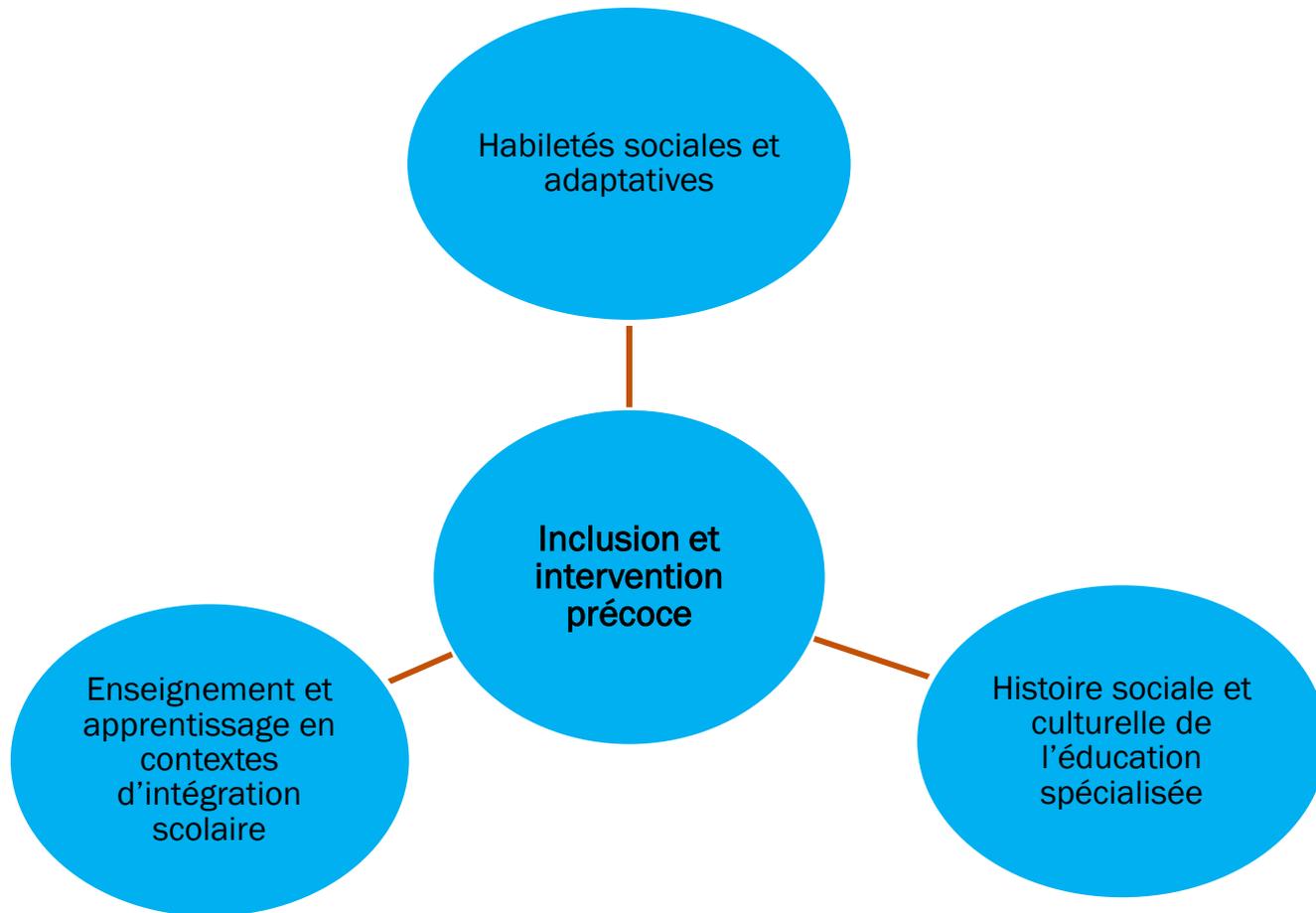
- ∞ Stage 1 L'enfant dans son contexte familial
 - 270 heures (160h temps professionnel + 110h temps étudiant)

- ∞ Stage 2 L'enfant en collectivité
 - 270 heures (160h temps professionnel + 110h temps étudiant)

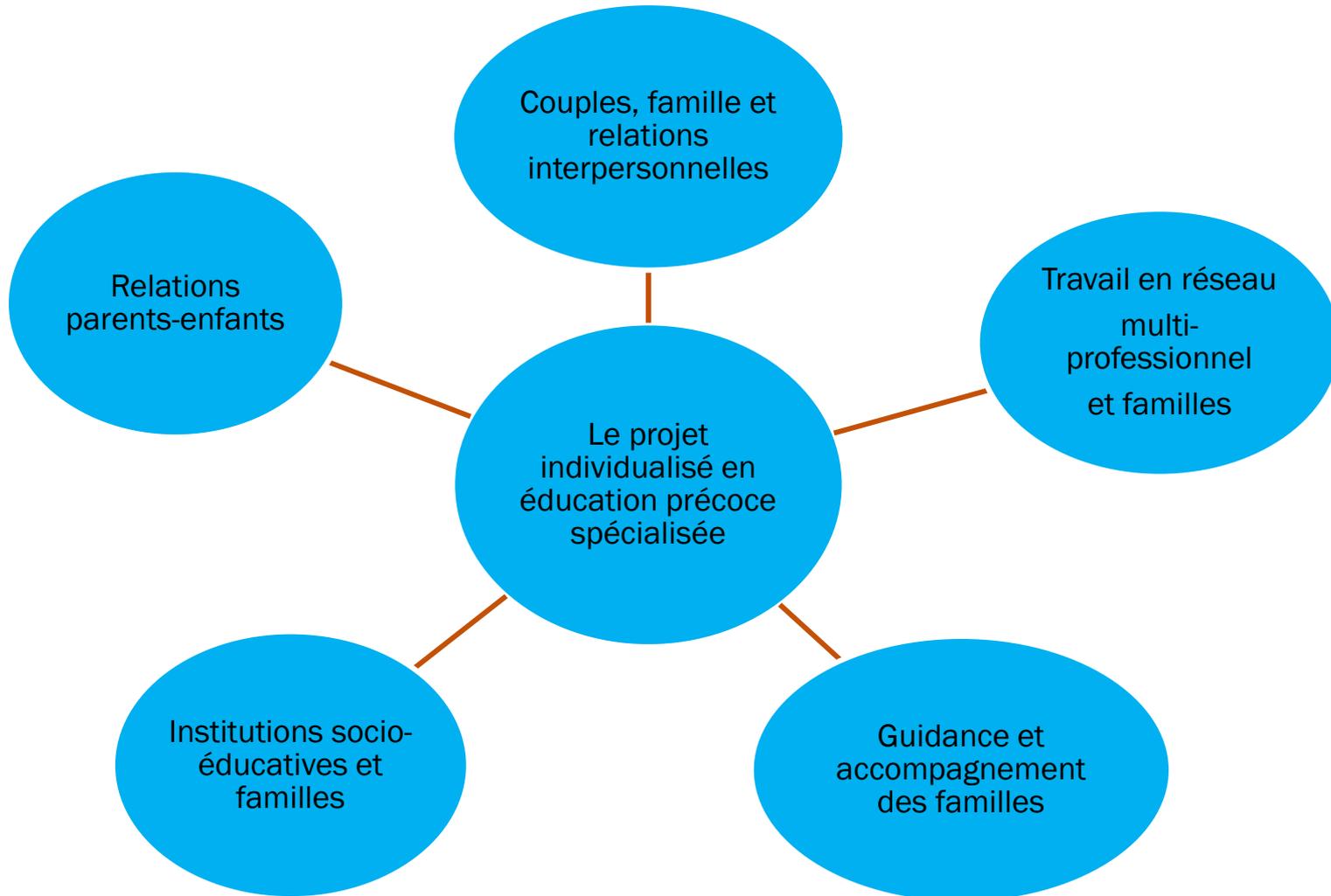
- ∞ Application et mise en pratique d'outils d'évaluation ou d'intervention validés

Un des 2 stages doit être inscrit au plus tard au début du deuxième semestre de la formation

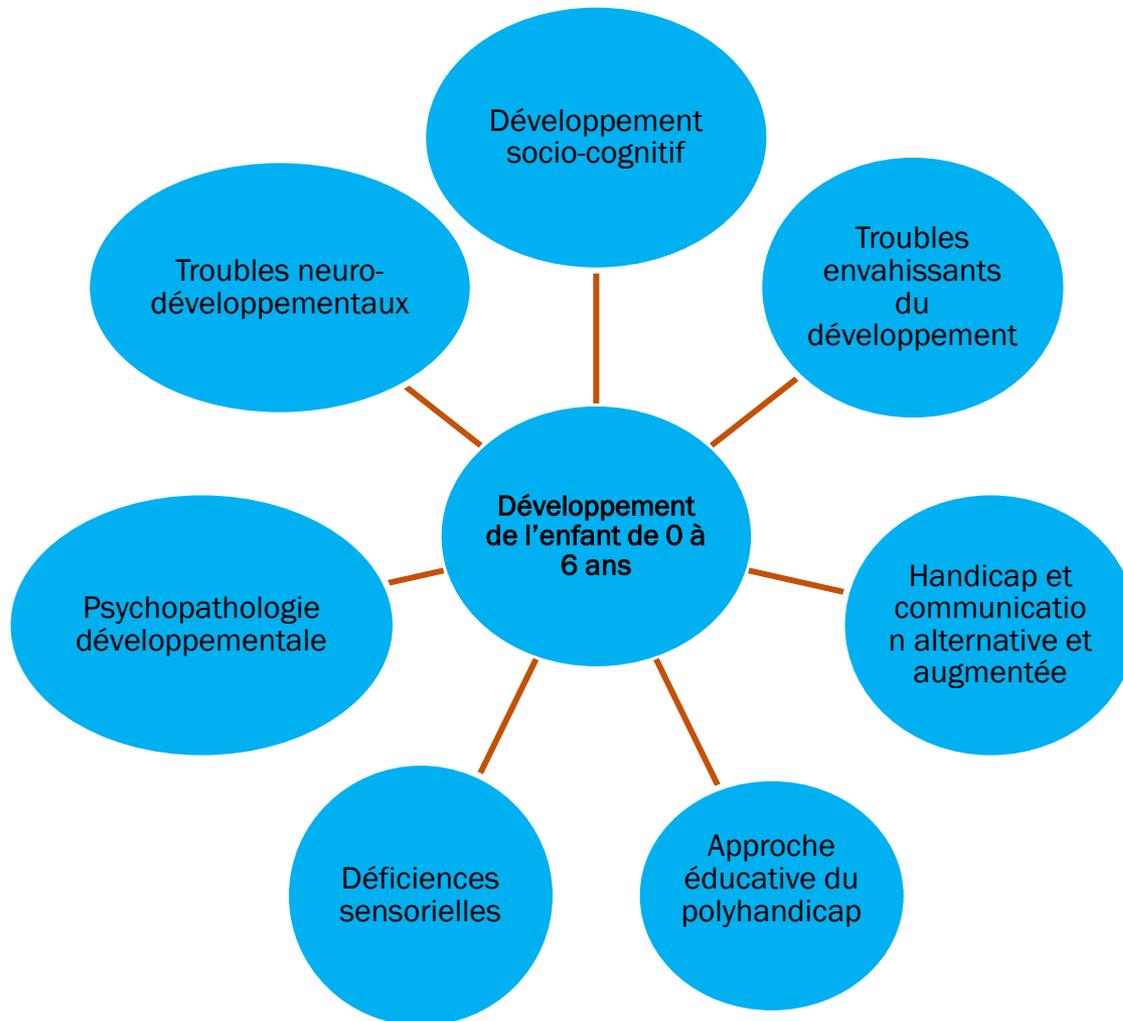
Éducation inclusive



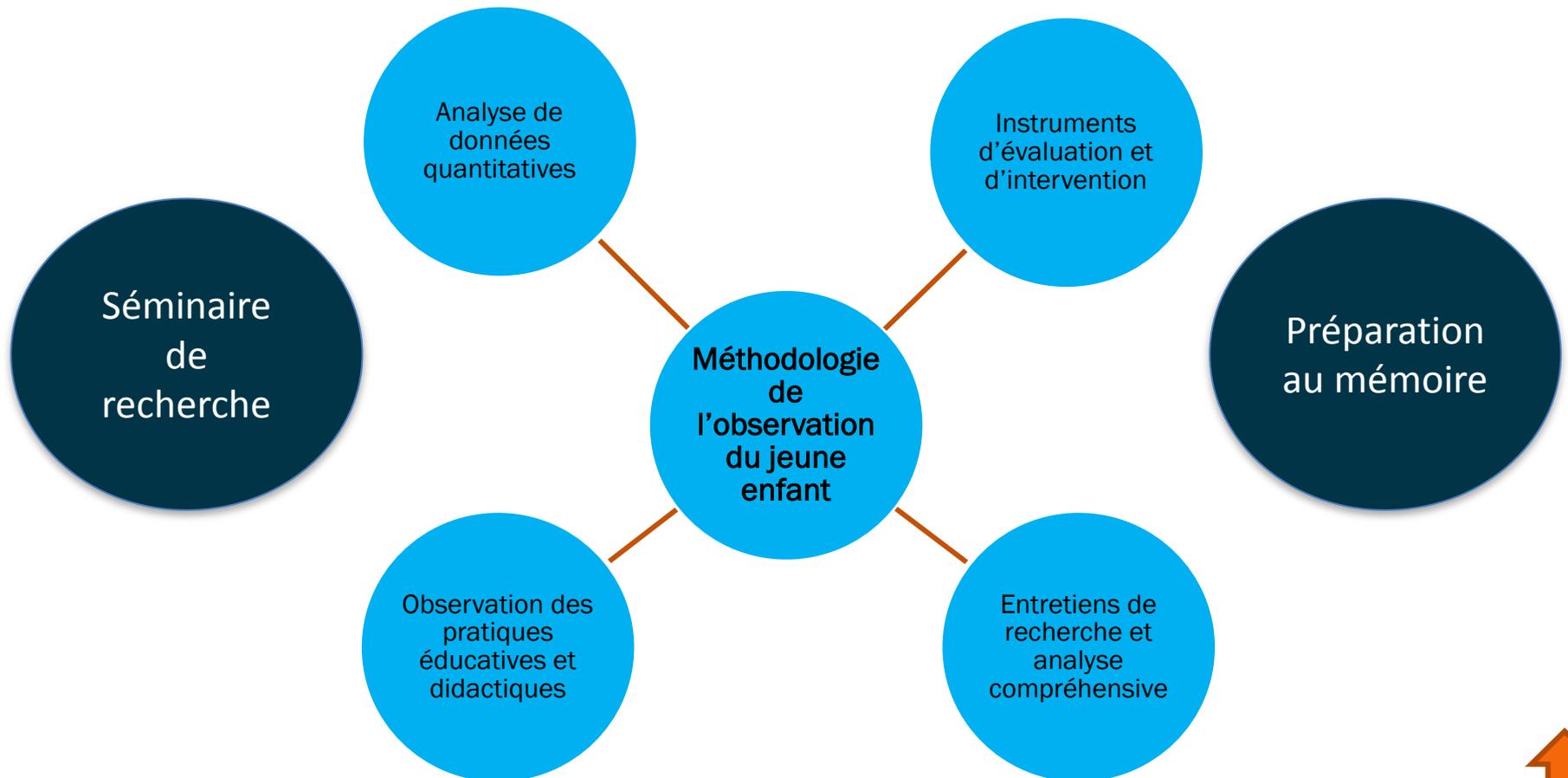
COLLABORATION PARENTS-PROFESSIONNELS



EDUCATION PRÉCOCE ET DÉVELOPPEMENTS ATYPIQUES



DOMAINE DE LA RECHERCHE



AU TERME DE LEUR FORMATION, LES ÉTUDIANTS SERONT CAPABLES DE:

- **Compétence 1 : Exercer une activité de conseil et de soutien relative aux problèmes qui se posent dans le domaine de l'éducation précoce spécialisée, qui supposent des connaissances concernant des différentes déficiences ou troubles pouvant entraîner des besoins éducatifs particuliers chez les bébés et jeunes enfants entre 0 et 6 ans. L'accent est mis sur les conséquences (en termes de limitations de capacités) d'une déficience, notamment des déficiences intellectuelles, des troubles envahissants du développement et du polyhandicap.**
- **Compétence 2 : Utiliser des procédures d'évaluation différenciée et des méthodes d'observation, orientées sur l'enfant et sur son environnement.**
- **Compétence 3 : Dépister de façon précoce les facteurs qui limitent ou mettent en danger le développement de l'enfant et repérer ses capacités d'apprentissage, ainsi que les facteurs de protection pouvant prévenir ou atténuer l'impact de ces facteurs de risque.**
- **Compétence 4 : Conseiller, soutenir et accompagner les parents et/ou d'autres personnes chargées de l'éducation de l'enfant, ce qui exige : des connaissances approfondies des modalités d'inclusion possibles ainsi que des prestations spécialisées en vigueur et des législations cantonales concernant les enfants en situation de handicap dès la naissance jusqu'à une transition dans la scolarité primaire ; une attention aux risques de discriminations éducatives et sociales des jeunes enfants et de leur famille.**
- **Compétence 5 : Élaborer et réaliser un projet d'interventions éducatives individualisées qui, après l'analyse des besoins du bébé ou du jeune enfant en situation de handicap et de sa famille s'appliquera dans l'environnement familial, préscolaire et social pour déterminer et atteindre, avec les personnes concernées, des objectifs de soutien et d'éducation.**

AU TERME DE LEUR FORMATION, LES ÉTUDIANTS SERONT CAPABLES DE:

- **Compétence 6 :** Collaborer étroitement de manière interdisciplinaire, avec tous les services, institutions, spécialistes et d'autres personnes concernées, des prestations spécialisées, assurances sociales et législation concernant les enfants dès la naissance jusqu'à l'entrée à l'école.
- **Compétence 7:** Se livrer à une réflexion théorique, scientifique et éthique sur les problèmes et tâches à assumer, ainsi que sur les possibilités d'agir pédagogiquement auprès des enfants et de leurs familles.
- **Compétence 8:** S'investir activement dans le travail en équipe.
- **Compétence 9:** Savoir reconnaître ou évaluer par des méthodes explicites le bien-fondé, l'efficacité des mesures éducatives, respectivement de soutien, et leur adéquation par rapport aux différentes situations de l'activité professionnelle.
- **Compétence 10:** Se livrer à une réflexion sur leurs propres compétences personnelles, sociales et professionnelles, et le cas échéant de les adapter et de les développer.
- **Compétence 11:** Planifier leurs propres perfectionnements et leur formation continue.
- **Compétence 12:** Contribuer au développement de la connaissance dans le champ par leurs observations, leurs travaux scientifiques et la diffusion de leurs résultats.

(Référentiel de compétences MAEPS)

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- ∞ Soutien éducatif dans des structures spécialisées accueillant ou intégrant des jeunes enfants avec besoins éducatifs particuliers
- ∞ Travail en milieu familial (par exemple: Service Educatif Itinérant)
- ∞ Lieux de vie de la petite enfance (crèches, garderies, écoles d'enseignement spécialisé, milieux hospitaliers, ...)
- ∞ Soutien et accompagnement à la transition préscolaire-scolaire de jeunes enfants à besoins éducatifs particuliers, de leurs familles et des professionnels concernés

Ce diplôme a été reconnu par la CDIP au printemps 2017 et délivre le titre professionnel protégé qui confère le droit de pratiquer en Suisse

Admission et sélection



Bachelor en
enseignement
primaire
logopédie
psychomotricité

- Accès direct (sous réserve de la procédure d'admission)

Bachelor en
sciences de
l'éducation
éducation spéciale
éducation sociale
psychologie
ergothérapie

- **Complément d'études**
(sous réserve de la procédure d'admission)

Master en
pédagogie
spécialisée,
orientation
éducation précoce
spécialisée

**Procédure
d'admission**

CRITERES d'ADMISSION et de SELECTION

- ∞ Diplôme de bachelor obtenu au plus tard en juillet précédant le début des études du Master
- ∞ Expérience de 300h attestée dans le domaine enfant/famille
- ∞ Français niveau C2 (étudiants avec diplômes étrangers)

- Priorité aux candidat-e-s qui remplissaient les conditions d'admission l'année précédente au **31 juillet** et qui n'avaient pu être retenu-e-s parmi les candidats admis
- Evaluation de l'expérience (proximité, quantité) pour départager les candidats

Etudiant-es- admis-es et «viennent-ensuite»

- ∞ Les étudiant-e-s remplissant toutes les conditions au 31 mars et ayant été sélectionné-e-s sur la base de l'évaluation de leur expérience antérieure sont informé-e-s de leur admission en avril
- ∞ Les étudiant-e-s ayant attesté au 31 mars des 300h et ayant été sélectionné-e-s sur la base de l'évaluation de leur expérience antérieure mais n'ayant pas encore obtenu leur diplôme sont informé-e-s de leur admission en juillet, suite à l'obtention du diplôme
- ∞ **Les étudiant-e-s non retenu-e-s peuvent encore être admis-es aux deux conditions suivantes, et dans l'ordre:**
 1. 300 heures d'expérience attestée dans le domaine enfant/famille au 31 juillet
 2. Diplôme + 300 heures d'expérience attestée dans le domaine enfant/famille à la session d'examens d'août-septembre

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 34 crédits ECTS au minimum
 - 24 crédits «théorie»
 - 12 crédits en pédagogie (degrés 1-4 Harmos)
 - 12 crédits en psychologie du développement
 - 10 crédits «pratique»
 - Portfolio de l'expérience (300 heures)
attestée dans le domaine enfant/famille

Ces prestations complémentaires s'effectuent en parallèle aux cours du Master. Il est vivement recommandé de les effectuer lors de la première année

CALENDRIER

- ∞ Inscription en ligne sur le site de la HEP Vaud
<http://www.hepl.ch/> Délai au 31 mars
- ∞ Courriers d'admission ou non admission courant juillet

Bonne soirée... bonne nuit

